

Par Véronique Heurtematte, le 18.03.2018 à 15h36 (mis à jour le 18.03.2018 à 23h36)

LIVRE PARIS

Des bibliothécaires évaluent l'impact du numérique dans leurs établissements



DR

L'environnement numérique conduit depuis plusieurs années les bibliothèques à se réformer en profondeur, comme l'a illustré la table ronde organisée vendredi 16 mars à Livre Paris autour de quatre témoignages significatifs.

"Que fait le numérique aux bibliothèques ?" : c'est la question qu'a posée François Gèze, membre de la commission numérique du Syndicat national de l'édition aux quatre intervenants de la rencontre organisée vendredi 16 mars à Livre Paris sous l'intitulé "A l'heure du numérique, quels sont les défis de la bibliothèque de demain ?".

Pour Gilles Eboli, directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon (BML), "le numérique ne fait que du bien aux bibliothèques". Il a rappelé la forte controverse soulevée en 2007 par le contrat passé entre la ville de Lyon et Google pour la numérisation des 430 000 livres patrimoniaux, publiés entre 1450 et 1920, de la Bibliothèque municipale de Lyon, alors dirigée par Patrick Bazin. Une opération dont le coût, évalué à 65 millions d'euros, a été entièrement pris en charge par le géant américain. "A l'époque, on a reproché à la ville de Lyon de vendre son patrimoine à l'ogre Google, se souvient l'actuel directeur de la BML. Mais Google a vite renoncé à ses exigences concernant les conditions d'exploitation de ces fichiers. Aujourd'hui, ces livres sont accessibles à tous sur Google Books et sur notre bibliothèque numérique Numélyo".

Questions/réponses en ligne

La Bibliothèque municipale de Lyon a également été la première en France à lancer, en 2004, un service de questions/réponses en ligne. Ce service, baptisé les Guichets du savoir, totalise 4 000 questions par an, dont les réponses, publiées en ligne, constituent une immense base de connaissances. Plus récemment, la BML a mis en place un Webzine, dans lequel les bibliothécaires éditorialisent les collections via des coups de cœur, des bibliographies, des dossiers thématiques, ainsi que IndeLab, un service de musique en streaming élaboré avec la plateforme collaborative IndeTouch.

A la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, le service Prêt numérique en bibliothèque (PNB), lancé en mai 2015, a trouvé son public, mais a conduit les bibliothécaires à acquérir de nouvelles compétences et à faire évoluer leurs pratiques professionnelles. "Cette nouvelle offre nous a apporté une plus grande visibilité dans la presse locale et sur les réseaux sociaux, explique Charlotte de Beffort, responsable du service du prêt à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Mais aider les usagers à utiliser les liseuses, à résoudre des problèmes techniques requiert des compétences informatiques qui demande de se former. C'est un nouvel aspect de notre métier". Dans quelques semaines, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne lancera une offre innovante avec le prêt de 30 robots, qui permettront aux enfants de 8 à 12 ans de s'initier au codage informatique.

Prolonger l'expérience de lecture

Lilliad, le learning center de l'Université de Lille (Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques en 2017), a fait de l'innovation, notamment numérique, le fondement de son projet d'établissement. "Le premier défi que pose le numérique aux bibliothèques c'est de ne pas s'affranchir des bâtiments mais au contraire d'offrir de beaux endroits où on a envie de rester, tout en ayant la possibilité de prolonger l'expérience de la lecture hors les murs, quand la bibliothèque est fermée, grâce à l'offre numérique", a souligné Laure Delrue, responsable du département Collections de Lilliad.

L'autre défi posé par le numérique aux bibliothèques, en lecture publique comme dans l'enseignement supérieur, est la nécessité de guider

les lecteurs dans une offre en ligne de plus en plus abondante. "Dans chaque discipline, les bibliothécaires sont les journalistes des collections qu'ils acquièrent, tous supports confondus, détaille Laure Delrue. Les chercheurs ont pris depuis longtemps le tournant du numérique, mais pour les étudiants de niveau licence, il reste un fossé à combler". Gilles Eboli a confirmé que les bibliothèques avaient "la responsabilité d'ouvrir des chemins, de créer de la rareté dans toute l'offre numérique disponible".

Collaboration bibliothécaires/éditeurs

Alban Cerisier, du groupe Madrigall, a rappelé que le numérique avait contribué à rapprocher bibliothécaires et éditeurs autour de grands projets structurants tels que ReLire, qui permet la numérisation de livres sous droits indisponibles, Platon, la plateforme d'ouvrages à disposition des usagers malvoyants, ou encore le dispositif Prêt numérique en Bibliothèque (PNB). "PNB a fait l'objet de discussions avancées entre éditeurs et bibliothécaires, a indiqué Alban Cerisier. Il y a encore cinq ans, on ne pensait pas qu'on atteindrait un tel niveau de collaboration".